

Le 8 mars 2018

**La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées remet 7 500 €  
à l'Association Tutélaire des Hautes-Pyrénées**

Banque engagée et solidaire sur son territoire, la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées continue de lutter contre toutes les formes d'exclusion et vient de remettre un chèque de 7 500 euros à l'Association Tutélaire des Hautes-Pyrénées.

Engagée auprès des publics vulnérables, l'Association assure des missions de mandataire judiciaire à la protection juridique des majeurs ainsi que des actions d'entraide et de solidarité. Dans le cadre de son déménagement pour des locaux plus adaptés, elle entreprend des travaux visant à sécuriser le bâtiment, améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des salariés.

La dotation « Ecureuil et Solidarité » de la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées a contribué au financement de ces travaux d'aménagement.

La remise de cette subvention Ecureuil & Solidarité s'est déroulée le 6 mars 2018 à Lourdes, en présence des administrateurs de la Société Locale d'Épargne\* Hautes-Pyrénées.



*En 2017, le dispositif Ecureuil & Solidarité de la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées a permis de distribuer près de 665 300 € de dons, pour soutenir les investissements liés à 102 projets portés par les associations de Midi-Pyrénées.*

*Les sociétaires de la Caisse d'Épargne, qui constituent un réseau dynamique et de proximité dans les 8 départements de la région, participent à l'évaluation et à la sélection des projets subventionnés.*

*\*Société Locale d'Épargne (SLE) : société coopérative locale sans activité bancaire composée des sociétaires de la Caisse d'Épargne. Le capital de la Caisse d'Épargne est détenu à 100 % par les SLE qui lui sont affiliées.*

**Contact Presse**

Marie Charrière – Anouk Déqué Communication  
06 61 63 16 01 E-mail : m.charriere@adeque.com